

RAPPORT N° 00/6-27
au Conseil Municipal

OBJET

RHI DE LA MONTAGNE
(SCHEMAS DIRECTEURS EU ET AEP DE SAINT-BERNARD)

CRAC 1999 DE CLOTURE

Par Convention de Mandat en date du 9 août 1999, la Commune a confié à la SODIAC les études des Schémas Directeurs de l'assainissement des eaux usées et de l'adduction d'eau potable de Saint-Bernard.

Ces études ont eu pour objet de déterminer :

- 1° pour l'EU
 - les secteurs devant être raccordés au réseau EU faute de pouvoir réaliser de l'assainissement autonome (pente trop importante, taille des parcelles trop petite),
 - les travaux de renforcement à prévoir ;
- 2° pour l'AEP
 - les renforcements du réseau à prévoir pour permettre une desserte convenable de l'existant, une protection incendie satisfaisante, et la desserte à terme de nouvelles constructions.

Les études ont été réalisées durant les deux derniers trimestres 1999.

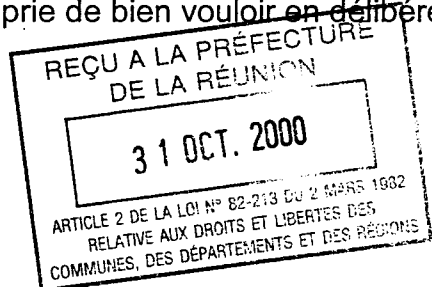
Les rapports ont été remis aux services communaux en décembre 1999.

Les études sont achevées et le montant initial du bilan du mandat de 120 000 F TTC est aujourd'hui revu à la baisse pour s'établir à 104 000 F TTC (baisse due à la non-consommation des provisions pour sondages).

Au vu de ces informations, je vous demande :

- d'approuver le CRAC 1999 des Schémas Directeurs de l'assainissement des eaux usées et d'adduction en eau potable de Saint-Bernard.
- de m'autoriser à donner quitus de sa mission à la SODIAC.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



VILLE DE SAINT - DENIS

RHI SAINT BERNARD

SCHEMA DIRECTEUR EU ET AEP

ANNEXE AU RAPPORT N° 00/6-27. Vu par le Conseil Municipal
en séance du 20 OCT. 2000

RECUEIL A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

31 OCT. 2000



ART. 2 DE LA LOI N° 82-213 (2 MAI 1982)
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
CITIZENS, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

CRAC 1999

DE CLOTURE

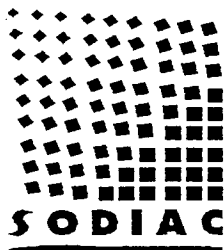
MANDAT D'ETUDES

SCHEMA DIRECTEUR DU RENFORCEMENT

DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES

EAUX USEES ET D'ADDUCTION D'EAU

POTABLE



SOCIETE DIONYSIENNE
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

50 Quai Ouest
97400 SAINT-DENIS

SOMMAIRE

	PAGE
1. Périmètre de l'opération	3
2. Données administratives et contractuelles	4
3. Etat d'avancement	4
4. Perspectives pour 2000	4
5. Bilan comptable au 31 décembre 1999	5
6. Bilan financier et plan de financement au 31 décembre 1999	6
7. Analyse des écarts du bilan financier	7
8. Commentaires du bilan financier	8
9. Annexes :	9
Suivi opération.	

PERIMETRE DE L'OPERATION

DONNEES ADMINISTRATIVES ET CONTRACTUELLES

- **DCM approbation mandat d'études Schéma Directeur EU et AEP**

Conseil Municipal du 30 juin 1999

Reçu en Préfecture le 7 juillet 1999

n° de la délibération : 99/4-43A

- **Signature mandat d'études**

Convention en date du 9 août 1999

reçue en préfecture le 9 août 1999,

Contrat notifié le : 11 août 1999

Prise d'effet de la convention : à la notification

Durée de la convention : 6 mois.

Date d'expiration de la convention : 11 février 2000

ETAT D'AVANCEMENT

L'année 1999 a vu :

1. Le recrutement d'un BET pour la réalisation des Schémas Directeurs. (lettre de commande au profit du BET CST)
2. La réalisation des études et la remise des schémas directeurs EU et AEP aux services de la Ville en décembre 1999,

PERSPECTIVES 2000

1. Clôturer les comptes et obtenir le Quitus de la mission,

BILAN COMPTABLE

Le suivi opération de la RHI Montagne est en annexe du présent document.

BILAN FINANCIER ET PLAN DE FINANCEMENT

Désignation	KF	Montant der. bilan approuvé	Montant bilan clôture	TOTAL CUMULE 31/12/99	Reste à réaliser
Valeurs	TTC				
DEPENSES					
Etudes préoperationnelles		96	80	80	
BET		80	80	80	
Divers		16			
Frais/ Produits financiers de C.T.			0		0
Sous-total C.O.	TTC	96	80	80	0
Hono. Forfait		22	22	22	
Sous-total honoraires	HT	22	22	22	
TVA sur Honoraires	9,5%	2	2	2	
TOTAL DEPENSES		120	104	104	0
RECETTES					
Remboursement de travaux	TTC	120	104	104	0
TOTAL RECETTES		120	104	104	0

ANALYSE DES ECARTS

25-sept-00

Designation	Valeurs	KF TTC	Montant der.bilan approuvé	Montant bilan clôture	Delta approuvé - actuel	Observations
DEPENSES						
Etudes preoperationnelles			96	80	-16	
BET			80	80		
Divers			16		-16	Ajustement pour couvrir les FF.
Frais financiers sur emprunt						
Frais/Produits financiers de C.T.				0	0	Prise en compte décalage entre dépenses et recettes
Tx PF		0,05%				
Tx FF		4,50%				
Sous-total C.O.		TTC	96	80	-16	
Frais Financiers de C.T. à		6%				
Hono. sur acquisitions						
Hono. Sté proportionnels / DEP.		5,0%				
Hono. Sté Forfait de gestion						
Hono. Sté cloture opération						
Hono. Forfait			22	22		
Sous-total honoraires		HT	22	22		
TVA sur Honoraires		9,5%	2	2		
TOTAL DEPENSES			120	104	-16	
RECETTES						
Remboursement de travaux		TTC	120	104	-16	
Subventions						
Subventions						
Participations Collectivités						
Autres Participations privées						
Produits de gestion						
TOTAL RECETTES			120	104	-16	

COMMENTAIRES BILAN

La provision de 16 000 francs TTC pour sondage a été supprimée.

Le bilan du CRAC 1999 évolue à la baisse de 16 000 francs TTC.

Le mandat peut être clôturé sur la base du bilan présenté ci-avant à hauteur de 104 KF TTC .

ANNEXES

- Suivi opération

Opération 124 RHI MONTAGNE - SCHEMA DIRECTEUR EU I

Heure : 11:17

Date : 31/01/00

DEPENSES REALISEES AU 31/12/99

Date Ar	Mois R	néro Chr	N° aut	Nom Fournisseurs	Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
31/12/99	12 / 99	16033	104954	CST	FA 140/12/99 / CDE 99366	14 600,00 F	1 387,00 F	15 987,00 F
06/12/99	12 / 99	15810	104794	CST	FA 127/11/99 / CDE 99366	58 400,00 F	5 548,00 F	63 948,00 F
LB 5100 ETUDE PREOPERATIONNELLE						73 000,00 F	6 935,00 F	79 935,00 F
PRD 1 ETUDE PREOPERATIONNELLE						73 000,00 F	6 935,00 F	79 935,00 F
31/12/99	12 / 99		104170	SODIAC	FRAIS FI AU 31/12/99	23,68 F	0,00 F	23,68 F
LB 5561 FRAIS FINANCIERS CT						23,68 F	0,00 F	23,68 F
PRD 13 FRAIS FINANCIERS CT						23,68 F	0,00 F	23,68 F
23/12/99	12 / 99	01/124/145	105150	SODIAC	REM 01/124/145	22 000,00 F	2 090,00 F	24 090,00 F
LB 5622 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIR						22 000,00 F	2 090,00 F	24 090,00 F
PRD 23 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIRES						22 000,00 F	2 090,00 F	24 090,00 F
TOTAL OPERATION						95 023,68 F	9 025,00 F	104 048,68 F

OP 124 RHI MONTAGNE - SCHEMA DIRECTEUR EU ET AEP
RECETTES CUMULEES AU 31/12/99

Heure : 11:17

Date : 31/01/00

° au	Chror	Date	Date Règl	Nom Client	Libellés	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
98675	01/124/145	23/12/99		COMMUNE DE SAINT DENIS	REM 01/124/145	24 090,00 F	0,00 F	24 090,00 F
98679	01/124/147	31/12/99		COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 01/124/147	79 935,00 F	0,00 F	79 935,00 F
LB 5801 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						104 025,00 F	0,00 F	104 025,00 F
PRD 60 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						104 025,00 F	0,00 F	104 025,00 F
TOTAL OPERATION						104 025,00 F	0,00 F	104 025,00 F

DELIBERATION N° 00/6-27
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 octobre 2000

OBJET

**RHI DE LA MONTAGNE
(SCHEMAS DIRECTEURS EU ET AEP DE SAINT-BERNARD)
CRAC 1999 DE CLOTURE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics, notamment l'Article 254 ;

Vu la Convention de Mandat entre la Commune de Saint-Denis et la SODIAC, en date du 9 août 1999 et reçue en Préfecture le 9 août 1999, pour les études de Schémas Directeurs EU et AEP de Saint-Bernard ;

Sur le RAPPORT N° 00/6-27 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1^{er} Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(5 votes contre dont 1 par procuration)**

ARTICLE 1

Approuve le CRAC 1999 des études de Schémas Directeurs de l'assainissement des eaux usées et de l'adduction en eau potable de Saint-Bernard.

ARTICLE 2

Donne quitus de sa mission à la SODIAC.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Saint-Denis, le 17 OCT. 2000

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**

